



Carte scolaire. « La Manche est très bien accompagnée »

La directrice académique annonce 31 fermetures et 12 ouvertures de classes pour la rentrée 2022-2023.

La directrice académique des services de l'Éducation nationale de la Manche, Sandrine Bodin, a présenté, ses mesures de carte scolaire pour la rentrée 2022-2023, dans le 1^{er} degré.

Elle a prononcé 31 fermetures de classe dans les écoles publiques de la Manche dont cinq en éducation prioritaire et 12 ouvertures de classe dont deux en éducation prioritaire. Retrait aussi d'un demi-poste à l'hôpital de Cherbourg ; le centre de soins psychiques pour adolescents conserve 1,5 poste.

Trois postes ajustables

L'inspectrice d'académie s'est gardé une réserve de trois postes pour des ajustements à la veille de la rentrée, fin août, au regard des dernières remontées de chiffres des écoles et communes. « **On verra si on en a besoin pour des ouvertures ou des annulations de fermeture** ».

Avec une prévision à moins 390 élèves à la rentrée de septembre, la Manche perd 9 postes d'enseignant. « **La baisse est de 1,2 % mais elle est plus faible dans le département que dans le reste de l'académie (-1,9 %). Au regard de cette diminution d'élèves, cette dotation généreuse va nous permettre encore d'augmenter le taux d'encadrement dans la Manche. L'indicateur du nombre de professeurs pour 100 élèves va ainsi monter à 6,13 contre 6,09 à la rentrée 2021 et 5,58 en 2015, souligne Sandrine Bodin. Il sera, à la prochaine rentrée de 5,89 en Normandie et de 5,84 au niveau national. Le département de la Manche est très bien accompagné.** »

20,75 élèves par classe

Le nombre moyen d'élèves par classe, y compris avec les Ulis, sera de

20,75. Les moyens donnés par le ministère et l'académie permettent « **de conforter toutes les réformes prioritaires, c'est-à-dire le dédoublement en éducation prioritaire GS-CP-CE1, le plafonnement à 24 élèves en GS-CP-CE1 dans toutes les écoles publiques de la Manche** » et d'augmenter les décharges de direction : « **soixante-six**

écoles sont concernées ainsi que celle de Pontorson avec une fusion d'établissements
».

Dix postes de plus dans les collèges

Dans le second degré, l'académie a reçu une dotation supplémentaire de 15 équivalents temps plein (ETP) pour les collèges et les lycées malgré une baisse de 1 300 élèves en Normandie. « **Sur ces 15 postes, dix vont être consacrés aux collèges de la Manche** », annonce Sandrine Bodin. Sur les 52 établissements publics, douze auront des effectifs autour de 200 élèves. « **On a un nombre important de tout petits collèges** », commente Sandrine Bodin. A la prochaine rentrée, le département comptera 68 collégiens de moins. » La moyenne par classe dans les collèges sera de 24,1 élèves (24,7 avec les Ulis) contre 25 en 2015.

Avant les vacances de février, le syndicat de professeurs d'EPS SNEP-FSU avait alerté sur une menace qui pesait sur les 26 sections sportives dans les collèges, les dotations académiques n'étant plus fléchées, pour la deuxième année. « **Les établissements font des choix et les moyens sont suffisants pour mettre en avant leurs priorités** », répond la Dasen.

En ce qui concerne l'accompagnement des enfants en situation de handicap, les services de la Manche reconnaissent qu'environ 70 enfants n'ont pas d'accompagnement. « **Ce ne sont pas les mêmes depuis des mois ; les notifications nous arrivent au fil de l'eau** », précise Sandrine Bodin. « **L'école inclusive, c'est 1 365 élèves accompagnés dans la Manche**. » Le département a bénéficié de 21 ETP supplémentaires l'été dernier, soit 35 AESH, pour cette mission d'accompagnement qui mobilise, au total, environ 800 AESH (528 ETP).

Gilles Patry

(La Presse de la Manche)



Sandrine Bodin lors de sa conférence de presse pour présenter ses mesures de carte scolaire.